

## CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE DES JEUNES PARTICULIERS

Mise à jour le 02 janvier 2024

Entre Monsieur Nicolas SOLIER, Maire de la Commune de la Bâtie-Montgascon,

Et Madame, Monsieur.....

Demeurant.....

Téléphone .....

Mail .....

**Date de réservation :** .....

**Motif de la réservation :** .....

**Tarifs de la réservation** (fixés par délibération du Conseil Municipal le 18/12/2023)

**En période hivernale (du 01/10 au 31 mars) :**

**Le week-end :** Habitants de la Bâtie-Montgascon 180€. Extérieurs 280€

**Semaine hors jours fériés :** Habitants de la Bâtie-Montgascon 85€. Extérieurs 135€

**En période estivale :**

**Le week-end :** Habitants de la Bâtie-Montgascon 150€. Extérieurs 250€

**Semaine hors jours fériés :** Habitants de la Bâtie-Montgascon 70€. Extérieurs 120€

**Le paiement se fera en trésorerie de la Tour du Pin à la réception du titre exécutoire émis par la commune de La Bâtie-Montgascon.**

**Assurances :** L'organisateur reconnaît avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités exercées dans l'établissement au cours de l'utilisation des locaux mis à sa disposition. Une attestation d'assurance est jointe à la demande de réservation. Nom de la compagnie

d'assurance .....

Fait à.....

Le .....

Signature de l'organisateur

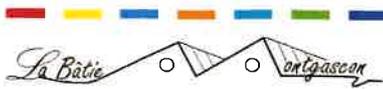
Le Maire ou son Représentant

Horaires du secrétariat

Mardi - jeudi - vendredi de 8h30 à 12h00 – Mardi et vendredi de 15h00 à 17h00

Samedi de 10h00 à 12h00 du 1<sup>er</sup> septembre à mi juillet

[mairie@batie-montgascon.com](mailto:mairie@batie-montgascon.com)



## CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE DES JEUNES PARTICULIERS

Mise à jour le 02 janvier 2024

**Mesures de sécurité :** L'organisateur reconnaît avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et s'engage à les appliquer.

La salle peut accueillir au **maximum 40** personnes.

**Etat des lieux :** prendre rendez-vous au minimum 15 jours avant la date de location avec M Ghilardi Eric au 06 16 60 72 11

**Location de la vaisselle :** Prendre contact avec Françoise PONCET tél. 06-47-76-76-72

**Nettoyage de la Salle :** La salle et le matériel doivent être rendus en bon état de propreté :

- La salle devra être balayée et lavée.
- Les tables seront nettoyées correctement (eau chaude, savonneuse, rinçage et essuyage immédiat).
- Pour le rangement voir le schéma collé sur le réfrigérateur.
- Le réfrigérateur doit également être nettoyé.
- Les chaises seront propres et empilées.
- Les W.C extérieur de la Salle devront être nettoyés.

**Caution :** 300 € (chèque à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**)

Le chèque de caution vous sera remis après la vérification de la salle et du matériel.

Chèque en date du .....

Rendu après paiement du titre.....

**LA RÉSERVATION NE SERA EFFECTIVE QU'APRÈS RÉCEPTION DES PIÈCES DEMANDÉES.**

**2024 Attention le parking sera rendu inaccessible par les travaux de réhabilitation de l'ancienne poste, aucun accès possible en voiture.**

- Le formulaire dûment rempli
- Une attestation d'assurance responsabilité civile avec la période et le lieu de la location inscrit
- Le chèque de caution

Signature de l'organisateur

Horaires du secrétariat

Mardi - jeudi - vendredi de 8h30 à 12h00 – Mardi et vendredi de 15h00 à 17h00

Samedi de 10h00 à 12h00 du 1<sup>er</sup> septembre à mi juillet

[mairie@batie-montgascon.com](mailto:mairie@batie-montgascon.com)